



c'est mon
conseil communautaire

Liste des délibérations du
18 juillet 2023
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 18 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 18 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : vendredi 7 juillet 2023.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : mercredi 19 juillet 2023.

Date d'affichage : mercredi 19 juillet 2023.

Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET et Mme SICARD ;
CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
DIENNE	M. BOTTREAU (S) ;
FLEURÉ	Mme TUCHOLSKI ;
GIZAY	M. GRASSIEN ;
ITEUIL	Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET ;
MARCAY	Mme GIRARD ;
MARIGNY-CHEMEREAU	M. PROUST (S) ;
MARNAY	M. CHAPLAIN ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU et GALLAS ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. BUGNET, Mmes BRUNET (arrivée à la délibération 2023/111) et RENOUARD ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
SMARVES	MM. GODET et SAUZEAU ;
VERNON	M. HERAULT ;
VIVONNE	Mmes GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

Excusés et représentés :

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	M. RICHARD a donné pouvoir à Mme BOUTILLET ;
NIEUIL-L'ESPOIR	Mme GERMANEAU a donné pouvoir à M. GALLAS ;
	Mme AVRIL a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. PICHON a donné pouvoir à M. BUGNET ;
ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
SMARVES	Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à M. GODET ;
	Mme PAIN-DEGUEULE a donné pouvoir à M. SAUZEAU ;
VERNON	M. REVERDY a donné pouvoir à M. HERAULT ;
VIVONNE	M. BERTAUD a donné pouvoir à M. QUINTARD.

Excusés :

DIENNE	Mme MAMES ;
FLEURÉ	M. PERROCHES ;
GIZAY	M. MORILLON (S) ;
MARCAY	M. CHARGELEGUE ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL ;
MARNAY	Mme LAVENAC (S).

Secrétaire de séance :

M. MARCHADIER.

Assistaient à la séance :

M. POISSON, Mmes POUPARD et DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 18 juillet 2023 est la suivante :

2023/110 : Administration générale : Modification des statuts de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/111 : Urbanisme : arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/112. Tourisme : Convention de mise à disposition du local dénommé « Maison du Tourisme » entre la commune de Vivonne et la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2023/113. Prévention et gestion des déchets : Aliénation d'un véhicule poids lourds du service enlèvement des caissons de déchèteries de marque MAN immatriculé BV-959-ZP.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/114. Prévention et gestion des déchets : Dépôt d'une candidature auprès de CITEO / Adelphe pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et papiers graphiques.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/115. Mobilité : Plan de Mobilité de Simplifié (PMS) : demande de subvention.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/116. Voirie : Conclusion d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et la Communauté de communes du Pays Civraisien pour la déconstruction/reconstruction du pont de Bisset sur les communes de Vivonne et de Voulon.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN

Approuvé à l'unanimité.

2023/117. Voirie : Approbation du versement d'un fonds de concours par la commune d'Aslonnes à la Communauté de communes dans le cadre du programme voirie 2023.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN

Approuvé à l'unanimité.

2023/118. Bâtiments communautaires : Acquisition d'une parcelle située route des Tourbières auprès de la commune de Roches-Prémarie-Andillé dans le cadre de la réalisation d'un accueil de loisirs communautaire.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/119 : Ressources-Humaines : Création d'un emploi non permanent de « conseiller numérique » dans le cadre d'un contrat de projet.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 5 septembre 2023 à 9h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain Conseil communautaire est fixé au **mardi 19 septembre 2023 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h17.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance
M. Rémy MARCHADIER

